



P.03

Notre patrimoine
LE COMBAT DES EVOISSONS



P.06

Idées de sortie
RÉTROSPECTIVE 2019



P.07

Idées de sortie
NUIT DE LA LECTURE

Le contynois à l'honneur
PASCAL NOYELLES - P.01

Près de chez vous
À LA MÉDIATHÈQUE - P. 07

Près de chez vous
LE JEU - P. 08



BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE

CONTY

la Gazette

JANVIER / FÉVRIER 2020

N°69

EDITO

La période des fêtes s'achève sur cette nouvelle année 2020 que l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons heureuse, pleine de santé et propice à la réalisation de vos projets.

Comme vous le savez, ce début d'année sera marqué par le renouvellement municipal dont le scrutin est programmé **les 15 et 22 mars prochains**. A ce sujet, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir participer à l'élection de vos représentants municipaux et intercommunaux pour les 6 années à venir.

A ce propos, période de réserve oblige, vous ne retrouverez pas notre traditionnelle rubrique consacrée à « nos élus en action », les supports de communication communaux ne pouvant être utilisés aux fins d'une quelconque propagande électorale visant à valoriser l'action de l'équipe en place depuis 2014 !

Vous pourrez retrouver cette rubrique dans notre journal d'information communale consacré à la période de mai et juin 2020. Je vous remercie de votre compréhension.

Je vous invite donc à parcourir ce nouveau numéro au travers des rubriques qui vous sont désormais familières et vous informe que la cérémonie des vœux se tiendra le

20 janvier à partir de 18h30 en salle des fêtes de Conty. Nous vous y attendons très nombreux.

L'équipe municipale vous réitère, ainsi qu'à vos familles et proches, ses vœux de bonne année 2020.

A très bientôt.

Votre maire,
Pascal Bohin

LE CONTYNOIS À L'HONNEUR

PASCAL NOYELLES LE PROFESSEUR DE MUSIQUE DEVENU GARDE CHAMPÊTRE

Création de la chorale du collège

En 1982, Pascal, originaire de Cappy, près de Bray-sur-Somme, intègre l'éducation nationale en qualité de professeur de musique au collège de Feuquières en Vimeu. Après avoir exercé sa profession dans les collèges de Beaucamp-le-Vieux, Conty et Ham, il quitte l'éducation nationale en 1987. Au collège de Conty en 1985/1986, avec l'aval de Monsieur Bernard Cleuet, le Principal, Pascal crée, avec les élèves, en les accompagnants au piano, la chorale.

À ce jour on peut toujours entendre la chorale lors de ses prestations à la fête du collège.

Grâce à ses compétences en qualité de professeur de musique, en 1983, **Monsieur Claude Jeunemaitre**, Maire de Conty et Conseiller Général du canton et ancien musicien de la Fraternelle, lui confie la mission de la remettre sur rail, en sommeil depuis plus d'une année. Pendant quinze années il contribue à l'essor de cette formation que ce soit en temps que chef d'orchestre ou musicien.

À ce jour la Fraternelle est toujours en activité. Elle a même renforcé et renouvelé son effectif avec la classe d'orchestre, musicien, professeur de solfège et instruments.

Le garde champêtre : Veilleur de la ruralité

La fonction de garde champêtre a été créée en 1791 mais c'est en réalité la loi du 8 juillet 1795 qui définit le statut du garde champêtre : Il devait être âgé d'au minimum 25 ans (aujourd'hui c'est 18 ans), sa-



voir lire et écrire avoir une bonne condition physique. Il était choisi par le Maire et soumis à l'approbation du conseil municipal. Le sous préfet d'arrondissement validait ce choix. De nos jours il est toujours choisi par le maire avec approbation du conseil municipal mais l'agrément est donné par le Procureur de la république.

Dans les années 70/80 Il y avait bien un garde champêtre à Conty en la personne de Monsieur Denoyelle, mais il en avait simplement le titre. En 1990 **Monsieur André Occis**, alors maire de Conty, souhaitait avoir une personne qui aurait la fonction de garde champêtre. Pascal avait intégré la fonction publique, en qualité de contractuel le 1^{er} octobre 1988. C'est le 1^{er} février 1989 qu'il eut son poste aux services techniques et ce fut tout naturellement qu'il fut choisi pour être garde champêtre. La fonction de garde champêtre est sous l'autorité du Maire, il n'existe pas d'astreinte mais il peut être appelé à tout moment du jour ou de la nuit.

(suite en page 2)

• • • Elle est diverse et variée :

• **La distribution du courrier officiel :**

Par exemple distribuer les convocations des conseillers municipaux.

• **Gérer les cérémonies :**

Préparer les gerbes qui seront déposées au monument aux morts, aux stèles du souvenir. Gérer la circulation ainsi que le traditionnel « verre de l'amitié » en fin de cérémonie.

• **Les vacances funéraires :**

C'est un domaine moins plaisant qui consiste à apposer un sceau sur le cercueil du défunt lors de la mise en bière. Cette fonction est de moins en moins courante, en effet le service des pompes funèbres est dorénavant habilité pour effectuer ce service.

• **Assurer la sécurité sur la voie publique :**

Ces derniers temps on pouvait voir Pascal à l'entrée de la rue des écoles,

lors de la sortie des enfants, il interdisait la circulation dans cette rue.

La double casquette (képi) de Pascal.

Garde champêtre, ce n'était pas à plein temps, en effet, on pouvait voir Pascal entretenir les espaces verts dans Conty, tailler les rosiers refaire des plantations, arroser les vasques... permettant à Conty de garder sa fleur pour le concours des villages fleuris®.

Fin septembre 2019, après 30 années passées à la commune de Conty, c'est une retraite bien méritée qui l'attendait.

Pascal n'est pas du genre casanier vous pouvez encore le voir, la casquette vissée sur la tête, déambuler dans les rues de Conty. On ne peut pas, après 30 années passées au grand air, rester enfermé entre quatre murs ●

Merci à Pascal Noyelles pour son aide.
Jean-Luc Charlet



L'ANECDOTE

Le Garde champêtre et la bonne connaissance des lieux

Au début des années 1990, un dimanche, aux alentours de trois heures du matin, le téléphone sonne. Pascal décroche et entend :

- *Bonjour ici le Commandant de gendarmerie de la compagnie d'Amiens, il y a des vaches en liberté sur la route entre Conty et Le Bosquel il faudrait vous y rendre dans les plus brefs délais.*

Après avoir raccroché le téléphone, Pascal réfléchit :

« Il y aurait des vaches en liberté sur la route du Bosquel. Comment cela est-il possible étant donné qu'il n'y a aucune pâture sur cette route qui n'est bordée que par des champs ? »

« Pourquoi le Commandant de gendarmerie d'Amiens n'a pas appelé la gendarmerie de Conty ? » Ce qui aurait été plus logique.

Pensant à un traquenard et ayant une bonne connaissance des lieux, il ne se rend pas sur place. Il n'y a jamais eu de suite à cet incident. Il en avait référé à Monsieur Occis maire de Conty à cette époque.

PRENEZ DATE

Pour participer aux élections politiques, chaque administré doit être inscrit sur les listes électorales de la Commune.

Conformément à la réforme de 2016, cette démarche a évolué depuis le 1^{er} janvier 2019. Outre la création du répertoire électoral unique au niveau national, vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année.

Ainsi pour les élections municipales qui se dérouleront les **15 et 22 mars 2020**, vous pouvez vous inscrire jusqu'au **7 Février 2020**. Pour les autres scrutins vous pourrez le faire jusqu'à 6 semaines avant la date du scrutin.

Pour vous inscrire, rendez-vous dans votre mairie, muni de votre carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile récent, ou procéder à votre inscription par internet sur « servicepublic.fr ».

Vous pouvez également vérifier que vous êtes inscrit sur les listes électorales sur ce même site.



**Prochainement à Beaucamps-le-Vieux
Démarriage d'un groupe GARANTIE JEUNES**

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous avez quitté l'école, vous êtes en recherche d'emploi :

Renseignez-vous auprès de votre conseillère Mission Locale ou par téléphone au **03 22 90 65 66**



La Garantie Jeunes, C'est pour qui ?

Des jeunes de 16 à 25 ans désireux d'accéder à l'emploi et à l'autonomie.

La Garantie Jeunes, C'est quoi ?

C'est la garantie d'une première expérience !

Qui ne sont ni en emploi ni en formation ni en scolarité.

Sans soutien financier familial ou dont les ressources ne dépassent pas le plafond du RSA.

Sans distinction de niveaux mais s'adressant à des jeunes motivés et volontaires.

UN ENGAGEMENT RECIPROQUE DE 12 MOIS

Fondé sur le donnant-donnant.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE ET INTENSIF PENDANT 12 MOIS

Des regroupements collectifs et des entretiens individuels pour se préparer à l'entreprise.

DES MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLES

Stages, immersions en entreprises, contrats...

UNE ALLOCATION VISANT A SECURISER LE PARCOURS

Versée mensuellement à condition de respecter les engagements.

La Garantie Jeunes est co-financée par l'État et le Fond Social Européen (FSE) dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes

LES COMBATS DES EVOISSONS ⁽¹⁾



Nous allons aborder **LES COMBATS DES EVOISSONS** qui révèlent bien que durant la Drôle de Guerre les soldats français ont livré des combats acharnés pour défendre notre sol, face à un envahisseur puissamment armé et entraîné. Les sources étant importantes, nous traiterons le sujet en trois parutions car l'ensemble de notre canton (l'ancien) est concerné.

Ces récits sont le résultat d'un travail important et fastidieux, mené par Monsieur **Jacques Mascarelli**, qui n'a pas compté son temps et ses déplacements aux Archives de Vincennes pour consulter tous les Journaux de Marche des divisions et des régiments impliqués dans ces combats. Ensemble, nous avons rédigé ses recherches dans de nombreuses plaquettes. Ces travaux sont des archives précieuses de notre histoire locale.

■ La 13^{ème} Division d'Infanterie.

La 13^{ème} Division d'Infanterie est une grande unité d'Active, composée de la façon suivant :

- Infanterie Divisionnaire
- 8^{ème} Régiment de Tirailleurs Marocains (Belfort)
- 21^{ème} Régiment d'Infanterie (Chaumont)
- 60^{ème} Régiment d'Infanterie (Besançon)
- Artillerie Divisionnaire
- 28^{ème} Régiment d'Artillerie (Chaumont)
- 228^{ème} Régiment d'Artillerie Lourde
- Groupe de Reconnaissance
- 17^{ème} Groupe de Reconnaissance Divisionnaire d'Infanterie

La Division d'Infanterie est commandée par le **Général Baudoin**, dont le PC, pendant la bataille de la Somme, est successivement établi à : Seux du 27 au 31 mai, à Namps au Mont du 1^{er} au 6 juin, à Courcelles sous Thoix les 6 et 7 juin, à Choqueuses les Bénard le 8 juin.

■ Le 2^{ème} Bataillon de Mitrailleurs.

Le mardi 4 juin 1940, venant de l'est, le 2^{ème} Bataillon de mitrailleurs (un millier d'hommes) arrive en gare de Poix. Il est commandé par le **Capitaine Alibert** et est rattaché à la 13^{ème} Division d'Infanterie. Le débarquement se déroule sans incident et le rassemblement s'effectue dans le bois situé au nord-est de Poix, à l'abri des vues aériennes. La défense de la ville est assurée par deux sections de fusiliers voltigeurs. Le front imparté au 2^{ème} Bataillon est de 13 kilomètres, de Poix inclus à Conty exclus. Les positions tenues sont les suivantes :

- Poix et Croirault, par la Compagnie de Mitrailleurs n°1.



Campement allemand - 1940.



- Blangy, Uzenneville et Frémontiers par la Compagnie de Mitrailleurs n°2.
- L'Hirondelle, Contre et Fleury, par la Compagnie de Mitrailleurs n°3.
- Une liaison est établie à Conty avec la 7^{ème} Compagnie du 50^{ème} RI dont le PC du Bataillon est à Monsures.

Le PC du 2^{ème} Bataillon de Mitrailleurs s'installe à la sortie de Bergicourt, celui de la Cie d'engins et de voltigeurs à la Mairie-Ecole.

→ Le mercredi 5 juin, tous les points d'appui sont visités par les **Capitaines Auffray et Bouat**. Partout, on s'installe, on s'enterre, on observe, on attend. Le millier d'hommes du Bataillon est étalé sur 10 kilomètres, soit un homme tous les dix mètres ! A l'ouest, le front de la Somme, à l'ouest d'Amiens, est rompu.

→ Le jeudi 6 juin, dans le cimetière de Bergicourt, le **Capitaine Bouat** aménage le lieu en point d'appui. Des trous individuels, entre les tombes sont aménagés et des fusils mitrailleurs sont installés de façon à prendre les voies qui mènent au centre du village en enfilade. En fin d'après midi, l'église et la sacristie se transforment en poste de secours. A noter le passage d'un groupe de sénégalais, ce qui reste du 1^{er} Bataillon du 44^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale Mixte Sénégalais, avec à leur tête le **Commandant Raoul Salan**.

Certains sont blessés et reçoivent des soins au poste de secours. • • •

(suite en page 4)



Le Potez 63/11 abattu le 05 juin 1940 à Thoirx.



Namps au Val.



Canons allemands - 1940.

• • • Ils se soutiennent les uns les autres dans une fraternité émouvante, puis repartent ensuite vers Guizancourt, village évacué par les derniers habitants. Des incursions d'avions ennemis effectuant mitraillages et bombardements en piqué sont observées.

L'ennemi dispose d'une saucisse d'observation qui se balance du côté de Fosse Bleuët. Le petit poste, installé près de la mare à Croixrault, fait feu et abat une dizaine de motocyclistes allemands avant de se replier. Le PC de la 9^{ème} Armée se replie du château de la Chapelle sous Poix, vers Sarcus puis Campeaux pour se retrouver le 7 juin à Forges les Eaux.

→ Le vendredi 7 juin, au lever du jour, la Cie de mitrailleurs n°1 et la section du Lieutenant Laurent, qui occupe Poix, se

replient. Au sud de la ville, le **Lieutenant Laurent** est blessé. Il est capturé ainsi que les mitrailleurs qui étaient avec lui. Poix est tombé. Une reconnaissance, en direction de cette localité, est effectuée au petit matin par le **Lieutenant Lanette** et le **Mitrailleur Grenier** qui tombent dans une embuscade à Blangy sous Poix et sont tués. La Cie de mitrailleurs n°1 est capturée en début de matinée, après avoir essuyé des pertes sensibles. Les Cies de mitrailleurs n°2 et 3 subissent aussi des pertes, les liaisons avec le PC du Bataillon sont nulles. Les deux compagnies d'engins et les sections de voltigeurs, qui sont détachées passent aux ordres du 21^{ème} RI et 8^{ème} RTM.

A Fleury, le **Lieutenant Alexandre** prend contact avec des éléments du 8^{ème} RTM. Des troupes se regroupent et font mouvement en direction de Thoirx. Des silhouettes ennemies apparaissent sur les hauteurs nord qui dominent la peupleraie. En fin d'après-midi, des tirs d'artillerie et de mortiers sont effectués par l'ennemi. Un groupe pourvu d'un fusil mitrailleur se tient le long du ruisseau, à l'entrée du petit pont qui enjambe les Parquets avant l'entrée du village. Une patrouille pose des mines sur le pont des Eveissons.

Après avoir reçu l'ordre de repli, le PC du Bataillon et les éléments voisins se replient vers Sentelie en emmenant le seul canon de 25 restant. Il s'effectue la mise en place d'un dispositif de défense dans la commune. Il est rendu compte de la situation au PC de la Division, grâce à la camionnette radio. L'ordre de repli est donné en direction de Thoirx.

A Fleury, l'ordre de repli est donné à 21h. Le décrochage s'effectue avec calme. Des rafales de mitrailleuses coupent les feuilles et hachent les branches au dessus des

têtes. Quelques blessés légers sont à déplorer.

Le groupe du **Caporal Roesch** tire sur l'ennemi qui se déploie en chantant dans la peupleraie. Contourné et submergé, il est anéanti, les armes à la main. Les blessés et tués sont ramassés le lendemain matin par les brancardiers allemands pour être transférés au Poste de Secours, établi dans l'église et sur la place de Namps au Val. Tous ces blessés sont ensuite évacués dans divers hôpitaux disposant de place.

A Contre, la section qui occupe le point d'appui avancé de l'Hirondelle se trouve dans l'impossibilité de creuser des ouvrages, compte tenu de la proximité de l'eau. Complètement isolée, elle est très vite capturée.

La 1^{ère} Compagnie du 8^{ème} Régiment de Tirailleurs Marocains, commandée par le **Lieutenant Cottenson** est venue renforcer les défenseurs du village et va participer à l'âpre résistance qui a lieu afin d'interdire le passage des Eveissons.

L'**infirmier Pavy**, du 2^{ème} Bataillon, est occupé à soigner un Lieutenant du 8^{ème} RTM, blessé au cou, lorsque la porte de la cave, où est établi le Poste de Secours, est enfoncée à coups de crosse. Le jet d'une grenade à l'intérieur ne fait heureusement aucun blessé. Tous les occupants du poste sont faits prisonniers. En fin de matinée, tous les points d'appui sont repliés ou tombés aux mains de l'ennemi.

Le 8^{ème} Régiment de Tirailleurs Marocains.

Le 27 mai 1940, le 8^{ème} RTM débarque dans la Somme. Les 1^{er} et 2^{ème} Bataillons, au carrefour d'Hescamps Saint-Clair, le 3^{ème} Bataillon, à la gare de Poix. Le 6 juin 1940, le 2^{ème} Bataillon dirige la 5^{ème} Cie,



Prisonniers français - 1940.



Soldats sénégalais.

sur le parc du Château de Saulchoix. Vers 7h, elle essuie des tirs d'artillerie. A 10h, le Bataillon se poste en renfort du 60^{ème} RI, à Fluy, arrivé à 13h, le Bataillon rencontre des éléments du 60^{ème} RI qui se replient ainsi que des artilleurs qui sont en position à l'ouest du village.

L'ennemi se rapproche, des rafales de mitrailleuses et des éclatements d'obus causent de nombreuses pertes parmi les marocains. Il est appuyé par des renforts importants qui arrivent par camions. Nos armes automatiques causent de nombreux vides dans les rangs ennemis. De 14h à 20h, le bombardement continue par canons de 77 et 105 fusants fait de nombreux tués et blessés dans nos rangs. Des tirs de contre-batteries et d'arrêts sont réclamés mais ne peuvent être obtenus. A 19h, Fluy est à demi détruit et en flammes. Après une résistance énergique à la pression ennemie, nos mitrailleuses se déplacent vers la droite. Le décrochage a lieu à 21h, le gros du Bataillon passe à Namps au Val.

Le 7 juin 1940, les 1^{er} et 3^{ème} Bataillons se dirigent en direction des Evoissons par Taisnil, Wailly et Conty. Pour permettre l'écoulement de la colonne, une arrière garde tient le Bois de Loeuilly. A Wailly, règne un embouteillage monstre qui est survolé par l'aviation ennemie. Le Bois de Conty est l'objectif primitif. L'ennemi occupe Conty avec des forces supérieures.



La 11^{ème} Cie se replie sur Fleury, puis sur Courcelles sous Thois.

La 10^{ème} Cie est sévèrement accrochée dans le Bois de Conty. La fatigue des hommes est extrême mais les ordres sont rapidement exécutés. En fin de journée, une attaque est prévue avec l'appui des chars, en direction de Sentelie. Les 9^{ème} et 11^{ème} Cies doivent y participer. Le 2^{ème} Bataillon, venant de Namps au Val, arrive à Brassy et apprend que le PC du 8^{ème} RTM est à Belleuse. Il se rend à ce village, en passant par Sentelie et Thois. Après un court repos et un ravitaillement rapide, il se rend à le Mesnil-Conteville, puis à Ca-theux où il passe la nuit ●



« LA 1^{ère} COMPAGNIE DU 8^{ème} RÉGIMENT DE TIRAILLEURS MAROCAINS, COMMANDÉE PAR LE LIEUTENANT COTTENSON EST VENUE RENFORCER LES DÉFENSEURS DU VILLAGE ET VA PARTICIPER À L'ÂPRE RÉSISTANCE QUI A LIEU AFIN D'INTERDIRE LE PASSAGE DES EVOISSONS. »

JEAN MICHEL RENAUX.

Monument commémoratif et stèle en l'honneur du 8^e RTM à Rumaissnil (Somme).



La suite de ces combats dans le prochain numéro de la Gazette.

RÉTRO 2019



► 24/03 - THÉ DANSANT



► 06/04 - PARCOURS DU CŒUR



► 20/04 - CHASSE AUX ŒUFS



► 30/05 - RÈDERIE DE L'ASCENSION



► 21/06 - FÊTE DE LA MUSIQUE / FEU DE LA SAINT-JEAN



► 13/07 - FEU D'ARTIFICE



► 07/09 - FORUM



► 14, 15 ET 16/09 - FÊTE DU VILLAGE



► 20/10 - REPAS DES AÎNÉS



► 11/11 - FOIRE SAINT-ANTOINE / COMMÉMORATION



Le dimanche 20 octobre dernier, les aînés de la commune étaient réunis à la salle des fêtes à l'invitation de la municipalité et du CCAS pour le traditionnel repas, organisé avec l'aide des membres de la commission fêtes et cérémonies. Cette année, la municipalité a mis à l'honneur Madame Lucienne Vilain et Monsieur Gaston Goes nés en 1929 et deux jeunes retraités Madame Evelyne Dumont et Monsieur Denis Ponchy. Cette journée fut conviviale et remplie d'échanges intergénérationnels.

Clarisse Van ooteghem



► 14/12 - SPECTACLE DE NOËL



Marie-Laure Rongier

À LA MÉDIATHÈQUE

POUR TOUS :

• Samedi 18 janvier

Apéro kiosque d'hiver à 18h00.



Venez partager vos coups de cœur en lecture autour d'un cocktail sans alcool. Tout public - Sur inscription.

Nuit de la lecture

Lecture théâtrale à 20h30 par le groupe théâtre ados.



• Samedi 25 janvier de 10h00 à 12h00.

Jouons au Géocaching :

Venez découvrir l'activité de Géocaching : Grâce à l'application, dirigez-vous vers une cache aux environs. Partagez votre



expérience une fois la cache trouvée, loguez votre aventure en ligne. Et rapidement, créez des caches pour la médiathèque avec le club de Géocaching.

Pour les enfants dès 8 ans, ados, adultes et pourquoi pas en famille ?

• Samedi 8 février de 14h30 à 16h30

Construisons des Ponts

Crèche, RAM, Fabrique à Artistes, Médiathèque, parents et enfants tous ensemble bâtissons nos ponts et préparons un joli parcours pour le Printemps des artistes. Sur inscriptions.

LES VACANCES À LA MÉDIATHÈQUE

• Mardi 18 février

14 h 30 - 16 h

« Cadre et hors cadre ».



Dedans, dehors, sur le côté ou en dessous, mais où vont mes ronds ? Atelier artistique autour de la spatialisation.

4 - 6 ans sur inscriptions.

• Mercredi 19 février

14 h 30 - 16 h 30

« Constell'actions » : Une manière de relire les cartes du ciel en créant de nouvelles et extraordinaires liaisons entre les étoiles.



6 - 8 ans sur inscriptions.

Ch'calendrier

• Lundi 20 janvier

Vœux du Maire

A partir de 19h00

Salle es Fêtes de Conty

• Mercredi 26 février 10 h 30

« David Carter, et ses livres Pop-up ».

Lecture d'albums pour enfants.

4 - 6 ans.

• Mardi 25 et mercredi 26 février de 14 h 30 à 16 h 30

« A la Manière de David Carter » :

Des illustrations qui se plient, déplient, ton histoire qui se déploie dans l'espace, une création unique.

Sur inscriptions. + de 8 ans.

Présence au deux séances impératives.



Annie Descroix

FERMETURES DE VOTRE MÉDIATHÈQUE

Les vendredi 21 et samedi 22 février 2020

Tél. 03 22 41 18 63

ANIMATIONS POUR LES 0-3 ANS :

LIRE AVEC BÉBÉ

Nous accueillons les tout-petits accompagnés pour des lectures d'albums, comptines et jeux de doigts. 0 - 3 ans en accès libre.

Mercredi 8 janvier et mercredi 5 février - 10h45

LES BÉBÉS ARTISTES

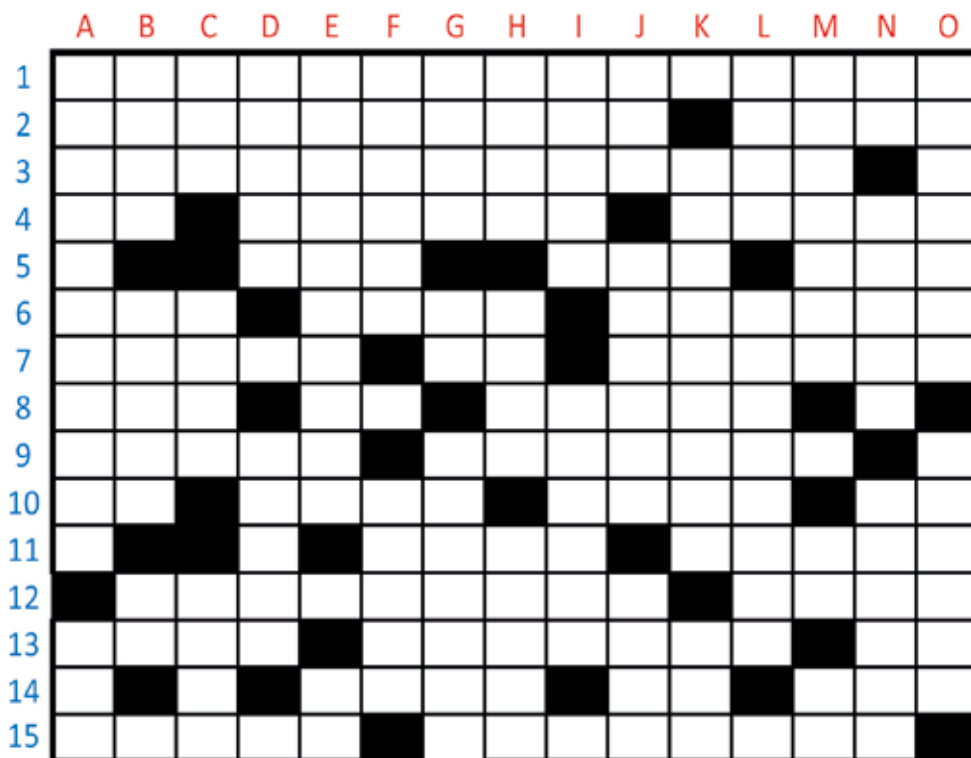
Quand les tout-petits rencontrent l'art.

De 6 mois à 3 ans sur inscriptions

Mercredi 15 janvier et mercredi 12 février - 10h30



© Designed by Freepik



URBANISME

Les prochaines permanences de l'Architecte des Bâtiments de France et du service instructeur d'urbanisme auront lieu en Mairie de CONTY en matinée :

- le mardi 7 janvier 2020 ;
- le jeudi 6 février 2020 ;
- le mardi 3 mars 2020

Il convient de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie : **03.22.41.66.55**



Jeu créé par Jean-Luc Charlet, réponse dans le prochain numéro.

HORISONTALEMENT

- 1 Fournisseuses de fèves (3 mots).
- 2 Mettrions de niveau - Me rendrai.
- 3 Administrateurs.
- 4 Pieuses initiales -Porteuse de charge - Utile pour une faim de loup.
- 5 Société transnationale - Aride - République arabe unie.
- 6 Permet de lever ou de se relever - Ventilé -Pleura.
- 7 Unité de surface utilisée en G.B. - Dans - Haut de France.
- 8 Fait bouillir la soupe au lait - Met Paris en bouteille - Ne pas rencontrer.
- 9 Commune du Gers - Ornées de dessins sinueux.
- 10 Consonne doublée -Crochet - Quatre cardinaux - Forme d'avoir.
- 11 Font partis du total - Lac d'eau salée d'Asie.
- 12 Additionnés - anneau de cordage.
- 13 Sigle des verts - allongons - Finit bien.
- 14 Invente - Fin de série - D'un auxiliaire.
- 15 Vagabondai - Absorbant une drogue.

VERTICALEMENT

- A Seraient vainqueur - Sorte de bonnet.
- B Petites surfaces - Le petit est chez soit - Début de la TSF.
- C Fatigués - Interjection enfantine - Prendre des risques.
- D Portas en justice - Très petite quantité.
- E Peignisses - Démonstratif.
- F Arbre de la famille des Oléacées - Assaisonner.
- G Un allemand - sous mi - peuvent avoir leurs sérums.
- H Trouvent preneur -Héros grec - Indiens vivant en Afrique.
- I Danse dans le désordre - Dévoiler un secret.
- J Dans le persil - Renferment ses bijoux - Se calme avec un canon.
- K Achetées de nouveau - Entre les bas-côtés .
- L Trois fois c'est peu de chose - Habitant d'Igée.
- M Irai contre le vent - Prix du silence - Indéfini.
- N Forme d'avoir à l'envers - Faiblesse d'Achille - A souvent tord (l').
- O Quatre rivières en chinois - Embrassent.

Correction du jeu du Numéro 68 :

Horizontalement : 1. La veillée - 2. Utile, U.R.N. - 3. Mélanomes - 4. Ill, Anisa - 5. Giat, En - 6. Négus, Ach - 7. Orelsan - 8. N.S., L.O.S.C. - 9. Se, Sens - 10. Ro, Pise - 11. Iras, Té - 12. Offertes - 13. Ir, Pies - 14. Ri, Pertes - 15. Sciera, Ra / **Verticalement :** A. Lumignons, Loirs - B. Ateliers, Fr Ic - C. Village, Soif - D. E.L.A., Tulle, Reppe - E. Ien, SSO, Parier - F. One, Assistera - G. Luminances, Est - H. Eres, Nets, Er - I. Ensachais, M.S.A.

MAIRIE DE CONTY

Horaires d'Ouverture

Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h

Contact : 03.22.41.66.55 - Fax : 03.22.41.66.56

Web : www.ville-conty.fr

Page facebook : www.facebook.com/VILLEDECONTY/

Secrétaire générale : administration@ville-conty.fr

Maire : bohinpascal@gmail.com

Permanences sans rdv :

Marie-Laure Rongier le lundi à 18h00 ;

Pascal Bohin le mardi à 18h00 ;

André Bernard le mercredi à 18h00 ;

Jean-Pierre Moyens le jeudi à 18h00 ;

Clarisse Van Ooteghem le vendredi à 17h00.

État civil

- **NAISSANCE :** Jade LE FRESNE, Emile SUBTIL.

Félicitations aux heureux parents.

- **DÉCÈS :** Monique DELCENSERIE veuve LEFEBVRE, Lucienne DENANT veuve VILAIN, Lucienne LALY veuve COPPENOLLE, Thérèse THERY veuve MERCIER, Geneviève WOLOSZYN veuve GOËS.

Toutes nos condoléances aux proches et aux familles.